

Des erreurs comptables à la Sécu à hauteur de 6 milliards d'euros !



Article rédigé par *Economie Matin*, le 22 mai 2023

Source [Economie Matin] : Le dernier exercice de la branche famille de la Sécurité sociale est dans le viseur de la Cour des comptes. Cette dernière pointe un montant d'erreurs comptables qui a atteint un sommet en 2022, représentant 7,6% du montant total des prestations versées.

La branche famille de la [Sécurité sociale](#) est sous le feu des critiques suite au dernier rapport de la Cour des comptes. La somme englobant les versements indus et prestations non versées a atteint 5,8 milliards d'euros en 2022, ce qui représente une augmentation significative. Le bras armé de cette branche, la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), a dû subir les conséquences de cette situation. Ces erreurs comptables sont une perte considérable. Non seulement pour la Sécurité sociale, mais aussi pour certains demandeurs de prestations sociales dont les déclarations incorrectes de plus de deux ans ne pourront jamais être régularisées. La Cnaf donnera les estimations de la fraude pour 2022 l'année prochaine, elle atteignait 2,8 milliards en 2021.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

22/05/2023 01:00